

La Police pourrait prochainement consulter vos données personnelles sur Facebook sans autorisation



La Police
pourrait
prochainement
consulter vos
données
personnelles
sur Facebook
sans
autorisation

Face à la vague d'attentats qui frappe l'Europe, la Commission européenne discute actuellement de quelques changements dans les réglementations afin de permettre aux forces de Police d'accéder aux données des utilisateurs des services de Google et Facebook, sans autorisation préalable d'un Juge.

Les vagues d'attentat et la peur ambiante sont bien souvent l'occasion pour les gouvernements de voter des lois liberticides, et ce pourrait à nouveau être le cas dans toute l'Europe. La Commission européenne réfléchit actuellement à changer les réglementations afin de permettre aux forces de police d'aller piocher des informations dans les comptes des réseaux sociaux des utilisateurs, sans accord préalable de qui que ce soit.



Concrètement, le projet évoque même la possibilité pour les policiers d'origine étrangère de consulter les données privées des profils de ces réseaux sociaux, afin notamment d'enquêter sur un touriste ou une personne d'un autre pays de l'Union européenne. Exemple : vous partez en Italie pour quelques jours et vous faites arrêter par la police locale, ces derniers pourraient alors éplucher vos profils sociaux pour tenter d'obtenir plus d'informations sur vous, et ce, sans rien demander à la France.

Actuellement, trois projets de ce type ont été proposés et soumis à étude, l'un d'entre eux pouvant être adopté d'ici la fin de l'année 2018. Une des propositions évoque la possibilité de copier les données directement depuis le Cloud de la plateforme sociale afin d'en faire une sauvegarde et éviter la disparition des données en cas d'enquête...[lire la suite]



Commentaire de Denis JACOPINI

Entre Facebook qui analyse et espionne ses membres et les OPJ (Officiers de Police Judiciaire) qui peuvent consulter les données collectées par Facebook, il n'y a qu'un pas pour que ce même type de démarche soit aussi engagée auprès de Google pour qu'on nous mette des radars automatiques sur Internet qui nous flashent dès que quelqu'un en train picoler publie une photo.

Sans plaisanter, ces projets de loi consistent à permettre à des OPJ d'accéder aux zones privées de Facebook, car vous savez que lorsque vous publiez quelque chose sur Facebook, cet ajout peut être public (tout le monde peut le consulter et le voir) ou privé et il n'y a qu'un juge qui peut forcer Facebook à communiquer le contenu privé d'un compte. Ce projet ne changera rien pour ceux qui n'ont rien à se reprocher, et pas grand chose pour ceux qui ont quelques chose à se reprocher. Les OPJ pourront disposer plus rapidement des contenus privés pour alimenter leurs enquêtes.

Il est fort probable à l'avenir qu'un autre réseau social soit utilisé par les malfrats l'histoire de faire courriel le chat...

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité »
« Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Audits RGPD
- Accompagnement à la mise en conformité RGPD
- Formation de Délégués à la Protection des Données
- Analyse de risques (ISO 27005)
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves : téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;

Le Net Expert
INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en
Protection des Données Personnelles

[Contactez-nous](#)

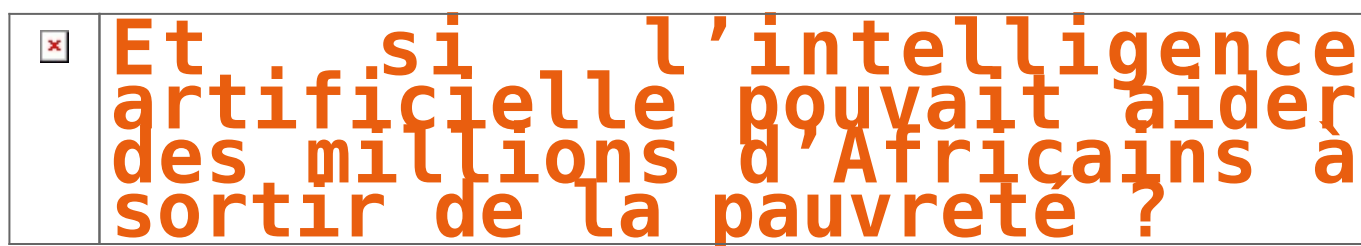
ou suivez nous sur



Réagissez à cet article

Source : *Europe : la Police pourrait prochainement consulter vos données personnelles sur Facebook sans autorisation*

Et si l'intelligence artificielle pouvait aider des millions d'Africains à sortir de la pauvreté ?



Un sommet organisé à l'ONU Genève s'intéresse au potentiel des algorithmes pour agir sur la pauvreté, la faim et l'éducation. Un exemple parmi d'autres de la nécessité des algorithmes pour le développement des pays les plus pauvres...[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data

Protection Officer (DP0) dans votre établissement..
(Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la
Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Al Jazeera (Qatar) victime d'une cyberattaque au travers de sa télévision nationale



Al Jazeera
(Qatar)
victime
d'une
cyberattaque
au travers
de sa
télévision
nationale

Trois jours après la mise en place de sanctions sur le Qatar et un mois après le hacking de l'agence de presse nationale, le groupe Al Jazeera ainsi que la chaîne nationale qatarie ont été frappés par une vague de cyberattaques.

« Sur les dernières semaines, nous avons connu une cyberactivité grandissante contre les propriétés web et réseaux sociaux d'Al Jazeera. Aujourd'hui, nous avons remarqué une augmentation significative des tentatives cyber visant nos utilisateurs et systèmes.

Nos équipes travaillent assidûment à garantir que tous nos utilisateurs sont protégés et que tous nos systèmes opèrent normalement.

Nous continuons à être vigilants dans notre défense de nos utilisateurs, réseaux et systèmes ».

Article original

Jeudi 8 juin à 18h43 heure française, le compte Twitter d'Al Jazeera English a publié que le groupe essuyait une cyberattaque généralisée. « Les sites webs et plateformes numériques d'Al Jazeera Media Network subissent des tentatives systématiques et continues de piratage. Ces tentatives gagnent en intensité et prennent des formes variées. Cependant, les plateformes n'ont pas été compromises », affirme ainsi Al Jazeera sur son site à 19h13.

BREAKING : AL JAZEERA MEDIA NETWORK UNDER CYBER ATTACK ON ALL SYSTEMS, WEBSITES & SOCIAL MEDIA PLATFORMS. MORE SOON : [HTTPS://T.CO/903IHGGVJDPIC](https://t.co/903IHGGVJDPIC). [TWITTER.COM/ZLBBEPTDF6](https://twitter.com/ZLBBEPTDF6)

– AL JAZEERA ENGLISH (@AJENGLISH) JUNE 8, 2017

[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité »
« Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Audits RGPD
- Accompagnement à la mise en conformité RGPD
- Formation de Délégués à la Protection des Données
- Analyse de risques (ISO 27005)
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves : téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;



[Contactez-nous](#)

ou suivez nous sur



Réagissez à cet article

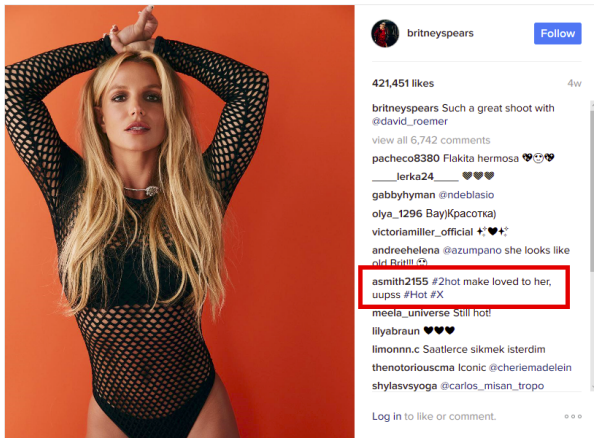
Source : Qatar : Al Jazeera et la télévision nationale ont essuyé une cyberattaque – Politique – Numerama

Instagram détourné pour espionner des membres de gouvernements



Turla, le groupe de cyberespionnage qui cible des représentants de gouvernements et des diplomates, lance une nouvelle attaque en se servant d'Instagram®. En février 2017, Forcepoint® a publié une liste de sites Internet récemment compromis.

Les cybercriminels utilisent la technique d'attaque de trou d'eau, qui vise à rediriger les victimes ayant cliqué sur un site compromis vers leurs serveurs C&C. Les chercheurs ESET® ont repéré une extension de Firefox® qui utilise une URL bit.ly pour renvoyer vers les serveurs C&C. Le chemin de l'URL est diffusé via des commentaires d'une publication Instagram. Dans l'échantillon analysé par ESET, l'un des commentaires s'affiche sur une photo du compte officiel de Britney Spears.



© <https://www.instagram.com/p/B08gU41A45g/>

Pour obtenir l'URL bit.ly, l'extension scrute les commentaires de chaque photo et pour chaque commentaire en calcule un hash. Si la valeur de hash correspond à un code de déclenchement, l'extension exécute une opération pour convertir le commentaire en URL.

« L'utilisation par Turla des réseaux sociaux pour récupérer les adresses C&C ne facilite pas la tâche aux chercheurs en cybersécurité. Il est difficile de distinguer le trafic malveillant du trafic légitime sur les réseaux sociaux, » explique Jean-Ian Boutin, Senior Malware Researcher chez ESET. Par ailleurs, cette technique offre plus de souplesse aux pirates : « comme l'information nécessaire pour obtenir l'URL du serveur C&C n'est autre qu'un commentaire sur les réseaux sociaux, le cybercriminel a la possibilité de le modifier ou de l'effacer à tout moment, » poursuit Jean-Ian Boutin.

Pour éviter d'être infecté par une attaque de trou d'eau de ce type, les chercheurs ESET recommandent de :

- mettre à jour les navigateurs et les plugins des navigateurs
- éviter de télécharger ou d'installer des extensions venant de sources non vérifiées
- utiliser une solution de sécurité (à jour) capable de détecter les sites Internet compromis

Seuls 17 clics ont été enregistrés sur ce lien en février lorsque le commentaire a été posté. Le nombre étant relativement faible, ESET suppose qu'il s'agit d'un test pour une attaque de plus grande envergure.

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité »
« Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Audits RGPD
- Accompagnement à la mise en conformité RGPD
- Formation de Délégués à la Protection des Données
- Analyse de risques (ISO 27005)
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contenus, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;

Le Net Expert
INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en
Protection des Données Personnelles

[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Source : *ESET*

Mettez à jour votre téléphone sous Android. 101 failles dont 27 critiques à corriger



Mettez à
jour votre
téléphone
sous
Android. 101
failles dont
27 critiques
à corriger

Plus d'une centaine de vulnérabilités sont retirées d'Android. Dont de nombreuses liées aux puces de l'américain Qualcomm.

Google vient de publier le bulletin de sécurité de juin concernant le système d'exploitation mobile **Android** (en moutures 4.4, 5.0, 5.1, 6.0, 7.0 et 7.1).

Au menu, la correction de **101** failles de sécurité, dont **27** sont considérées comme critiques. Ces dernières permettent potentiellement la prise de contrôle du téléphone par une application malveillante.

La plupart de ces failles critiques touchent le code livré par **Qualcomm** pour ses puces. Le concepteur américain de SoC ARM montre ici sa capacité à proposer un bon « service après-vente » logiciel. Avec une amélioration constante des pilotes et applicatifs liés à ses offres.

Mise à jour au bon vouloir des constructeurs

Bien évidemment, il est vivement conseillé d'installer cette mise à jour d'Android rapidement. À condition bien entendu que votre constructeur de smartphone la relaie. Pas de souci à attendre du côté des terminaux mobiles distribués par Google. Les **Nexus** 5X, 6, 6P, 9, Player, ainsi que les **Pixel**, C et XL ont en effet déjà eu droit à cet update...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en **RGPD** (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Audits RGPD
- Accompagnement à la mise en conformité RGPD
- Formation de Délégués à la Protection des Données
- Analyse de risques (ISO 27005)
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;



[Contactez-nous](#)

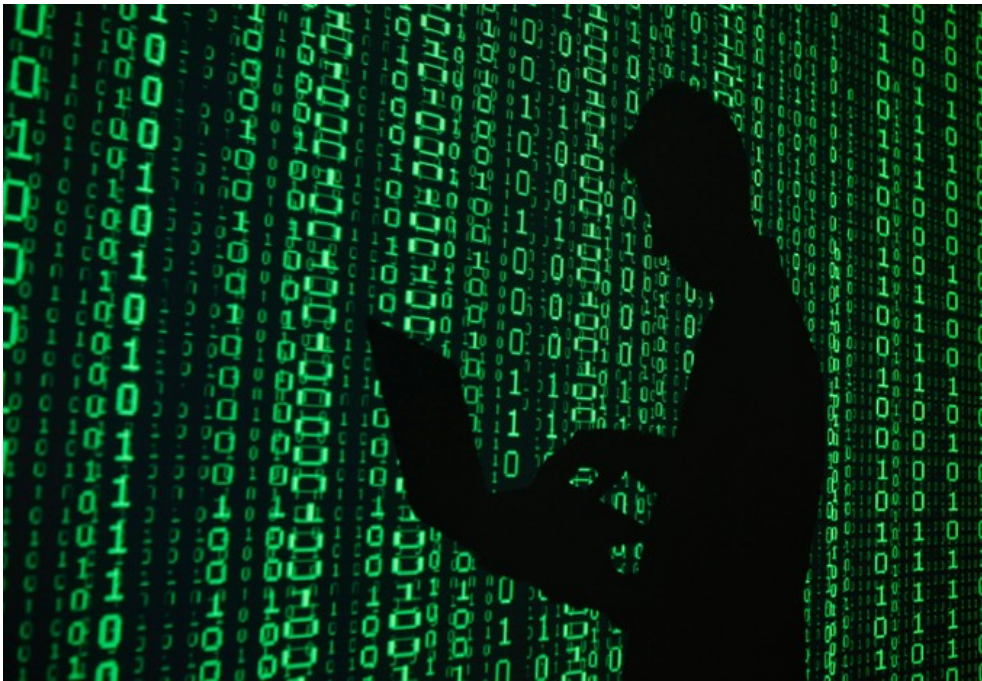
ou suivez nous sur



Réagissez à cet article

Source : *Google corrige 101 failles d'Android, dont 27 critiques*

Et si les objets connectés faisaient tomber Internet ?



Et si les
objets
connectés
faisaient
tomber
Internet
?

Les milliards de caméras, thermostats intelligents et autres téléviseurs reliés au réseau sont recrutés par les hackers pour former des « armées zombies » d'une puissance inégalée. De quoi couper l'accès Internet à des pays entiers.

Plus de 8,4 milliards d'objets connectés seront utilisés partout dans le monde en 2017, d'après le cabinet d'étude Gartner. Une véritable déferlante : caméras, thermostats intelligents, téléviseurs, ou même peluches et machines à café.

Des objets bien pratiques mais qui souffrent d'une défaillance majeure : ce sont de véritables passoires en termes de sécurité informatique. Un **«cauchemar»** se prépare, alerte le directeur technique de la société Avast, Ondrej Vlcek. **«De simples babyphones connectés ont été piratés pour espionner chez les gens ou pour faire peur à l'enfant en pleine nuit»**, rappelle de son côté la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés). Il est aussi possible de prendre le contrôle d'un téléviseur et de bloquer son accès en échange d'une rançon.

Des millions d'attaques simultanées

Mais plus que d'effrayer les petits enfants, les pirates poursuivent un objectif bien plus ambitieux : recruter un maximum d'objets connectés pour les transformer en réseau de zombies, les « botnets ».



Les objets connectés investissent notre quotidien. Comme Memoo, cette station digitale connectée au smartphone des parents permet de converser avec les enfants. (Photo : Deborah Lesage Aurent Gehant)

Le plus connu des logiciels malveillants, Mirai, a frappé en octobre 2016 le service Dyn, qui sert à associer les noms de domaine aux adresses IP. De nombreux sites (Airbnb, Twitter, Reddit...) ont été rendus inaccessibles durant plusieurs heures. En cause, une armada de 100 000 appareils piratés (essentiellement des caméras) qui a noyé la plateforme sous les requêtes (ce que l'on appelle : attaque par déni de service ou DDoS). En septembre, Mirai s'était déjà attaqué à l'hébergeur français OVH, atteignant un trafic de 1,5 téra-octet (To) par seconde. De quoi faire tomber n'importe quel site en quelques minutes.

Cinq nouveaux objets recrutés par minute

Pour faire grossir ses rangs, le malware (un logiciel essayant d'infecter un ordinateur) scanne automatiquement des milliers d'adresses IP à la recherche d'objets connectés (caméras, imprimantes, routeurs...), puis teste une série d'identifiants par défaut pour infiltrer l'appareil. **« IL faut moins de trois minutes à un hacker pour prendre le contrôle d'un nouvel objet mis en réseau »**, indique ForeScout, une société spécialisée dans la sécurité de l'Internet des objets (IoT). Mirai infecterait cinq nouveaux objets par minute, avertit de son côté McAfee.

Ces botnets surpuissants auront bientôt la puissance nécessaire pour faire tomber l'intégralité d'Internet, s'inquiètent les experts. Avec un débit de 10 To par seconde, on peut paralyser un câble sous-marin. Le Liberia a ainsi vu tout son réseau bloqué par intermittence pendant plusieurs jours en novembre dernier. **« Le DDoS a tué notre activité économique »**, s'est lamenté un employé du principal opérateur mobile du pays...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité »
« **Cybercriminalité** » et en **RGPD** (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Audits RGPD
- Accompagnement à la mise en conformité RGPD
- Formation de Délégués à la Protection des Données
- Analyse de risques (ISO 27005)
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves : téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;

Le Net Expert
INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en
Protection des Données Personnelles

[Contactez-nous](#)

ou suivez nous sur



Réagissez à cet article

Edition du soir Ouest France



...[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data

Protection Officer (DP0) dans votre établissement..
(Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la
Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Devrons nous déconnecter nos objets connectés pour les protéger ?



Devrons
nous
déconnecter
nos objets
connectés
pour les
protéger ?

Bien évidemment non, certaines astuces très simples permettent de se protéger facilement et de limiter l'intrusion d'un hacker au sein de son entreprise ou son domicile.

Premièrement, en 2017, plus de 8,4 milliards d'objets sont connectés à internet. A moins qu'un hacker ait vraiment une dent contre vous, si votre objet est un minimum sécurisé, sachez qu'il ne perdra pas de temps à vous viser vous particulièrement.

Donc pour éviter toutes tentation, pensez à changer le mot de passe par défaut imposé par le fabricant (exemple : admin : admin). Faites le choix d'un mot de passe long, et rendez le aussi complexe et incohérent que possible. Pour les identifiants, favorisez les pseudonymes et évitez d'indiquer votre vrai nom. Avec cette simple manœuvre, il deviendra très difficile et surtout très long pour une personne mal attentionnée de prendre possession de vos objets connectés. La plupart des personnes hackers et le scandale qui éclate sur le sujet des objets connectés est principalement lié à ce simple oubli de la part des utilisateurs et des installateurs.

Pensez également aux mises à jour si elles vous sont proposées car elle sont importantes et contrairement à ce que la plupart des gens pensent, elles ne sont pas justes là pour ajouter de nouvelles fonctionnalités, mais principalement pour s'actualiser sur les nouvelles menaces existantes.

Alors même si c'est long et contraignant, pensez à vous mettre à jour ☐...

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité »
« Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Audits RGPD
- Accompagnement à la mise en conformité RGPD
- Formation de Délégués à la Protection des Données
- Analyse de risques (ISO 27005)
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;



[Contactez-nous](#)

ou suivez nous sur



Réagissez à cet article

Source : *Objets connectés et la sécurité, comment se protéger ?*

Importance de l'e-réputation pour une entreprise ou une marque



Importance de
l'e-réputation
pour une
entreprise ou
une marque

Également connue sous le nom de « réputation numérique », « cyber-réputation » ou « web-réputation », l'e-réputation est la perception que les internautes se font d'une marque, d'une entreprise ou d'une personne en la recherchant sur Google.

Véritable facteur de différenciation, la notoriété numérique est un ingrédient crucial dans l'image publique qu'a une société ou une personne dans le monde réel. A l'ère du digital et des réseaux sociaux, l'e-réputation devient plus que jamais un enjeu capital.

Importance de l'e-réputation pour une entreprise ou une marque

Internet a conquis tous les secteurs et il n'existe pas une seule société qui n'ait pas de présence digitale (site web, comptes sur les réseaux sociaux, avis...). Les achats en ligne étant devenus une pratique extrêmement courante, les consommateurs ont de plus en plus tendance à vérifier l'opinion que les autres ont d'un produit avant de l'acheter. Selon une étude réalisée par l'IFOP pour Reputation VIP, sur internet, 85 % des consommateurs réalisent des achats et 80 % se renseignent avant d'acheter. Une mauvaise **réputation sur le web** peut désormais être synonyme de pertes colossales. En effet, toujours selon l'étude IFOP, 66% des consommateurs venus chercher un avis avant un achat diffèrent l'achat en cas de commentaires défavorables quand, dans 30% des cas, ils vont même jusqu'à renoncer à l'achat. Ainsi, 96% des internautes sont influencés par l'e-réputation d'une marque lors d'un achat...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Audits RGPD
- Accompagnement à la mise en conformité RGPD
- Formation de Délégués à la Protection des Données
- Analyse de risques (ISO 27005)
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;



[Contactez-nous](#)

ou suivez nous sur



Réagissez à cet article

Source : *Importance de l'e-réputation pour une entreprise ou une marque*

Qu'est-ce que le Bitcoin ?



Qu'est-ce que
le Bitcoin ?

Le Bitcoin est une crypto-monnaie, qui est entièrement électronique qui a été créé par Satoshi Nakamoto en 2008 et peut-être utilisé depuis 2009 en utilisant des portefeuilles numériques.

Sa popularité a augmenté d'année en année, mais son développement semble exponentiel et semble avoir pris de la crédibilité vis-à-vis des institutions depuis le début de l'année 2017. Elle est d'ailleurs la monnaie numérique la plus connue sur le marché du Forex. Caractérisé par l'anonymat, la décentralisation et l'absence de réglementation, cette nouvelle forme de paiement ne dépend ni de la confiance de l'émetteur et n'a pas besoin d'intermédiaires.

Grâce à son système, le Bitcoin permet d'acheter (comme toute autre monnaie), mais sans passer par les banques et peut-être utiliser pour des transactions dans le monde entier. Comme toutes les devises, vous pouvez investir et/ou spéculer sur sa valeur par le biais des plateformes de trading.

Sa popularité s'est développée grâce à sa valeur qui atteint depuis le deuxième trimestre 2017, des niveaux extrêmement importants. Sa capitalisation boursière, ou plus précisément, le nombre de Bitcoin en circulation est d'une valeur de 42 milliards de dollars le 5 juin 2017. Sa population a tellement cru qu'elle a su attirer l'attention des grandes banques internationales et des fonds d'investissements comme possible moyen d'échange d'avenir et commencent à enquêter pour inclure le Bitcoin et les crypto-monnaies dans leurs stratégies d'investissement.

L'engouement est tel, que la Banque de France a ouvert un laboratoire en 2017 pour exploiter et développer la technique utilisée par le Bitcoin (la « blockchain »).

De plus, lors d'une conférence sur le Bitcoin aux États-Unis, le directeur général de l'un des plus grands fonds d'investissements dans le monde, Fidelity, a confirmé la volonté du groupe d'investir dans le développement des processus informatiques pour permettre un accès plus facile aux crypto-monnaies.



Graphique du BTC/USD réalisé sur la plateforme TradingView
Article de Valentin Aufrand, analyste.

Quelques commentaires de Denis JACOPINI :

Largement utilisés par les pirates informatiques pour se faire payer des rançons mais aussi commander sur Internet des armes, des drogues parce que monnaie anonyme, des politiques prônent l'interdiction du Bitcoin.

Interdire le Bitcoin parce qu'il est largement utilisé par les trafiquants et les pirates ? Pourquoi pas.

Alors, pourquoi ne pas interdire « Internet » qui permet de commander et « La Poste » qui permet d'être livré ?

Interdisez le Bitcoin ! et une autre monnaie apparaîtra.

<https://www.youtube.com/embed/YDRpKq6mLIw>

Question de Bernard Debré, député LR de la 4ème circonscription de Paris au gouvernement portant sur le trafic de drogues sur internet le 22 juin 2016.

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité »
« Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Audits RGPD
- Accompagnement à la mise en conformité RGPD
- Formation de Délégués à la Protection des Données
- Analyse de risques (ISO 27005)
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves : téléphones, disques durs, e-mails, contenus, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;

Le Net Expert
INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en
Protection des Données Personnelles

[Contactez-nous](#)

ou suivez nous sur



Réagissez à cet article

Source : *Qu'est-ce que le Bitcoin ?*